



les échos de l'interco

www.cc-regiondesuippes.fr



n°29 - octobre 2012



Dossier

Le village artisanal

Offrir aux entreprises un environnement privilégié

> lire p.4



Médiathèque
La semaine du goût
> lire p.10



Environnement
La STEP : fin des travaux
> lire p.14



Foire de Châlons
Le bilan
> lire p.17



Communes
Ouverture d'une nouvelle classe
à Sommepey-Tahure
> lire p.20



Le temps des réformes



L'Etat a engagé une réforme des territoires touchant en premier lieu la taille des Communautés de Communes. Les attendus de cette réforme tendent à rationaliser les moyens pour Faire Face à nos missions :

- Créer une dynamique de territoire par des investissements structurants : maison des services, maison médicale, accueil scolaire et périscolaire...
- Assurer les services à la population.
- Mener des politiques plus innovantes : aménagement-urbanisme, politique sociale...

Au regard des articles de la loi, nous pouvions ne pas bouger. Il nous a toutefois semblé préférable d'être attentifs à notre environnement, à notre périphérie, sachant que la taille est une façon de répondre à cette rationalisation, d'amortir des coûts, et par ailleurs, de franchir sans doute une étape dans un processus plus large.

Ayant une position d'ouverture sur les territoires limitrophes, connue notamment de la Communauté de Communes des Sources de la Vesle (Courtisols, Poix, Somme-Vesle), celle-ci a souhaité trouver une solution de rapprochement avec la Région de Suippes, voisin nord de son territoire.

Compte-tenu du coefficient d'intégration fiscal, qui mesure la part communautaire de nos dépenses, l'intérêt direct de ce rapprochement serait entre autre une amélioration substantielle de la dotation d'état pour le nouveau périmètre.

Ainsi, une procédure de fusion des deux intercommunalités a été lancée par le Préfet au cours du mois de juin.

Pour ce faire, la loi implique que plus de la moitié des conseils municipaux représentant au moins la moitié de la population ratifient le périmètre de la nouvelle intercommunalité. 16 communes sur 19 ont voté favorablement pour ce rapprochement. Toutefois, la commune la plus importante, usant de sa position de minorité de blocage - population supérieure au 1/3 de l'ensemble - a refusé un projet qui, non seulement, améliorerait les capacités financières de la Communauté de Communes, mais renforcerait également sa position de bourg-centre d'un territoire situé au Nord de Châlons.

Espérons que le bon sens et le souci de l'intérêt général l'emporteront et que le travail de chacun justifiera la confiance que la population a mise en chacun de ses élus.

**Bonne lecture !
François Mainsant, Président**



octobre 2012 - n°29

Directeur de la Publication :
François MAINSANT

Rédaction et conception :
Services communautaires

Crédits photos :
DClick
Fotolia.com
Alain HATAT
Communauté de Communes
de la Région de Suippes

Impression :
Le Réveil de la Marne
Dépôt légal Octobre 2012
Tirage à 3200 exemplaires
Magazine réalisé sur papier PEFC
ISSN 0753-3454

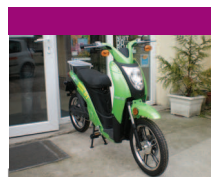
La certification PEFC
(Programme de reconnaissance
des certifications forestières)
garantit au consommateur
que le bois qu'il achète provient
de forêts gérées durablement.



sommaire



p.4 Dossier
Le village artisanal



p.9 RSP
Deux scooters pour aider
les demandeurs d'emploi

p.8 Piscine
Les nouvelles animations

p.10 Médiathèque:
la semaine du goût

p.12 Centre
d'Interprétation



p.14
Environnement
La STEP : fin des
travaux

p.16 Travaux
Le bâtiment modulaire
de Sommepey

p.18 Regard sur...
L'association Magnolia



p.19 Conseil
Communautaire
Les décisions
p.20 Communes
p.22 Armée
p.23 Agenda



> Carnet rose

Hervé Mathelin, technicien du service eau et assainissement, est l'heureux papa d'une petite Suzie depuis le 4 juin 2012. ●

> Personnel



Philippe Luxembourg a effectué un stage au service comptabilité jusqu'au 31 décembre 2012. ●

> Actualités :

Transports scolaires

Depuis la rentrée scolaire 2012-2013, la Communauté de Communes n'est plus gestionnaire de l'édition des cartes de transport et de la facturation du transport scolaire pour les élèves scolarisés à Châlons en Champagne.

Le Conseil Général reprend désormais cette compétence en gestion directe.

Vous pouvez vous inscrire en ligne sur www.marne.fr ou demander une fiche d'inscription auprès de votre établissement scolaire.

Pour le transport des élèves du primaire et des collégiens, rien ne change, nous restons votre interlocuteur.

La Communauté de Communes a également repris l'organisation du transport scolaire pour les élèves du primaire des communes de Sompepy-Tahure et Sainte Marie à Py.

Fusion : la deuxième phase

La procédure de Fusion des Communautés de Communes de la Région de Suippes et des Sources de la Vesle se poursuit. Après avoir travaillé sur un projet commun (compétences, moyens financiers, etc.) en collaboration avec un bureau d'études, les communes membres des deux intercommunalités se prononcent actuellement sur cette évolution du territoire.

Jeu-concours en ligne

Rendez-vous sur notre site Internet www.cc-regiondesuippes.fr et répondez correctement à 4 questions. En participant au tirage au sort, vous pourrez gagner l'un des 10 Pass' Découverte mis en jeu.

Votre avis nous intéresse

Vous trouverez dans ce magazine une enquête de satisfaction. Aidez-nous à améliorer cette publication en répondant aux quelques questions, vous serez peut-être l'heureux gagnant d'un Pass' Découverte.





> Offrir aux entreprises un environnement privilégié.

Depuis 2008, la Communauté de Communes a décidé de valoriser les activités économiques sur son territoire en mettant en place plusieurs actions spécifiques :

● **La mise en place d'une cellule d'accompagnement à la création et à la reprise d'entreprises.**

Un service de développement économique constitué d'un chargé de mission et d'une assistante a été créé.

● **La réhabilitation de la zone artisanale de La Louvière, avec un programme d'investissements échelonnés dans le temps.**

● **La constitution d'un réseau de partenaires de proximité**

afin d'accompagner les entreprises présentes et les porteurs de projets : Chambre de Commerce et de l'Industrie de Châlons, Chambre des Métiers, Marne Initiative Sud Est, des partenaires bancaires.

● **La participation à plusieurs manifestations locales voire nationales pour promouvoir le territoire.**

L'ensemble de ces efforts produit des résultats visibles à travers notamment la redynamisation du tissu commercial dans la ville de Suippes et la reconnaissance par les partenaires de la Région de Suippes comme un territoire à vocation économique.

Toutefois, la prospection et l'accompagnement des entreprises locales tels qu'ils s'effectuent aujourd'hui, débouchent sur un certain nombre de projets d'entreprises artisanales mais pour lesquels aucune solution immobilière n'est possible.

Ces entreprises ont des besoins en espaces mixtes composés de bureaux et de locaux d'activités.

En conséquence, la Communauté de Communes a décidé de se doter de bâtiments afin de stimuler la création d'activités et d'emplois, principalement dans le domaine artisanal.

Le projet de village artisanal, porté par le service développement économique offrira aussi aux créateurs en phase de démarrage ou aux jeunes entreprises, un environnement privilégié par des aides et des services adaptés aux besoins spécifiques.



> Implanté sur la Zone Artisanale de la Louvière, le village artisanal sera opérationnel au second semestre 2013

Fiche de présentation :



Description technique des bâtiments

- Bâtiment avec charpente métallique, bardage isolé double peau de 130 mm.
- La toiture est en bac acier isolation de 130 mm avec support multicouche.
- La hauteur des bâtiments est de 6 mètres.
- Chaque cellule se décompose en une partie bureau et une partie atelier.



Description des cellules

Surface : deux cellules de 187m² et deux cellules de 262m² qui peuvent être regroupées pour des besoins importants.

> Chaque cellule bénéficie :

- D'un atelier accessible par une porte d'entrée et une porte sectionnelle large pour le matériel, l'éclairage est assuré par 2 lanternes.
- D'un bureau de 28 m², accessible par une porte d'entrée.
- D'un bloc vestiaire et sanitaire de 8,5 m², composé d'un lavabo, d'un WC aux normes handicapés, d'un point d'eau pour l'aménagement d'une douche.
- Le chauffage électrique intégré pour la partie vestiaire/sanitaires.
- Un escalier métallique permet l'accès à un plateau libre appelé mezzanine de 40 m² à aménager.
- D'une cour privative clôturée et stabilisée de 250 m² en moyenne.



Les conditions financières

- Les loyers seront modérés, bien adaptés à des entreprises en création ou à de jeunes entreprises.

Pour plus de détails, n'hésitez pas à contacter le service de développement économique.



La taxe d'aménagement

Un nouveau dispositif de la fiscalité d'urbanisme

Depuis le 1^{er} mars 2012, les communes peuvent instituer en complément de la part départementale la taxe d'aménagement pour toute opération de construction.

Ce dispositif succède, dans le cadre d'une importante réforme de la fiscalité d'urbanisme, à la taxe locale d'équipement (TLE) dont il s'inspire, et remplace une dizaine d'anciennes taxes et participations. Cette taxe ne peut s'appliquer que sur décision du Conseil Municipal et si la commune dispose d'un document d'urbanisme.

L'assiette est déterminée par une valeur au m² de surface de construction et/ou par une valeur forfaitaire pour les installations types garage, piscine...

Actuellement la valeur au m² est de 693 euros. Celle-ci bénéficie d'un abattement de 50 % (330 €) notamment pour les 100 premiers m² de la surface des habitations principales, les locaux industriels et artisanaux, les entrepôts et hangars faisant l'objet d'une exploitation commerciale...

La volonté du législateur est de simplifier sans alourdir la charge sur les ménages.

● Pourquoi cette taxe ?

La taxe sert à financer en partie les aménagements nécessaires induits par la construction de nouvelles habitations. Il s'agit des voiries, des réseaux mais également des écoles.

Concernant le taux, il varie de 1 à 5 % pour la taxe de base et peut être majoré jusqu'à 20 %. Le taux peut aussi être différencié par secteur afin de tenir compte de la réalité des charges d'aménagement.

● Comment fonctionne cette taxe ?

La taxe d'aménagement est assise sur une assiette à laquelle est affecté un taux.

> Pour aller plus loin :

renseignements auprès de votre mairie et sur <http://vosdroits.service-public.fr>



à votre service

entreprendre

> Sonia's service à la personne

Services proposés :

travaux ménagers, repassage (collecte / livraison),
petit jardinage / petit bricolage, maintenance de résidence,
préparation des repas, commissions / livraisons de courses,
garde d'enfants (+ de 3 ans),
Accompagnement / déplacement enfants ...

**Renseignements auprès
de SONIA au 06 49 67 93 67**



> RECTIFICATIF

Dans le numéro 28 page «entreprendre» une erreur s'est glissée dans l'adresse mail de Monsieur RIOS, il fallait lire

COUGAR IN BIKE
au 37 avenue du Général Leclerc à Suippes.
joselydietania@hotmail.fr

> Pour animer vos événements

Organisateur et animateur de soirées
Auteur, compositeur, interprète et créateur de projets.

YAGGI DI LION
06 60 10 15 63
Yaggy972_3@hotmail.com



> Un décorateur près de chez vous

Un nouvel artisan tapissier décorateur à Suippes

JULIEN DOUAY
Douay.tapissier@gmail.com



> Questions aux entreprises locales

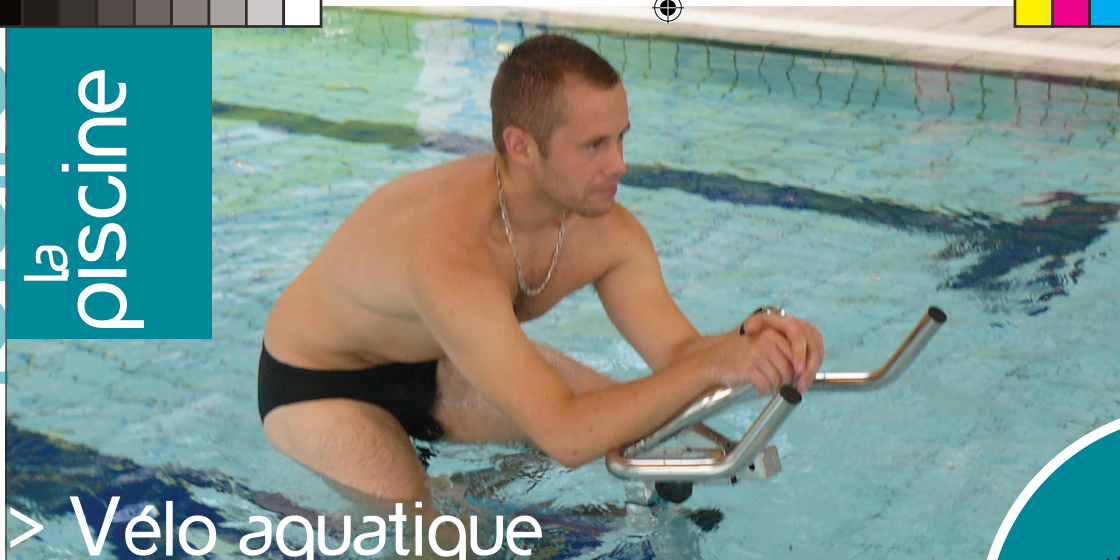
Actuellement, plus de 130 commerçants, artisans et industriels, sont implantés sur le territoire de la Communauté de Communes de la Région de Suippes. Afin de mieux connaître leur activité, une enquête annuelle leur est transmise.

75 % des enquêtes nous ont été retournées.

Outre l'intérêt de pouvoir actualiser les coordonnées des acteurs économiques, cette consultation apporte une meilleure approche de l'activité locale, met en lumière les besoins et les demandes des entrepreneurs.

Ce questionnaire a été mis en place en 2010, il a permis de détecter de nombreux projets d'entreprises.





> Vélo aquatique

Après plus d'un an de mise en place, vous pouvez désormais vous abonner à l'année pour pratiquer le vélo aquatique.

Avec trois créneaux supplémentaires à compter du 1^{er} octobre, soit 5 au total, ce sont plus de places disponibles qui vous sont proposées.

Les nouveaux créneaux :
- Mardi et vendredi : 12h30 – 13h15
- Mercredi : 18h00 – 18h45.
Pour tout renseignement,
contactez les maîtres-nageurs.



Le plein d'animations !

Depuis la rentrée scolaire, l'équipe de la piscine vous propose la reconduction de ses animations Flashes : les nocturnes natation et la soirée détente et relaxation.

> Le 31 octobre, venez fêter Halloween à la piscine !

Consultez les autres dates à retenir dans l'agenda p.23

Travaux

Après trois ans d'investissements conséquents, la piscine intercommunale a été complétement réhabilitée.

La dernière opération a consisté à brocher les arches en bois lamellé collé pour garantir leur capacité de portance dans le temps et à mettre en place un bardage de protection.

Avec ces derniers travaux, cet équipement ludique et Pédérateur du territoire pourra vous accueillir dans les meilleures conditions pour de nombreuses années.

La Communauté de Communes a également mis en place un programme annuel d'entretien afin de palier raisonnablement à l'usure des installations.

Piscine intercommunale

Avenue de Sainte Ménehould 51600 SUIPPES

Tél : 03 26 68 40 02 - piscine@cc-regiondesuippes.fr

● Info +

> Loterie

Cette année encore la piscine vous proposera de participer au cours du mois de novembre à une loterie afin de gagner des Pass'découverte. Venez tous jouer !

> Tarifs

Pour la seconde année consécutive, les tarifs d'accès à la piscine intercommunale ne seront pas augmentés. Le Conseil Communautaire souhaite permettre l'accès à tous à cet équipement.

Les tarifs sont affichés à l'accueil de la piscine et sont téléchargeables sur notre site Internet.

> Nouveaux horaires

Suite à la mise en place des séances de vélo aquatique, en période scolaire, la piscine ferme désormais ses portes le lundi à 19h00 et les mercredi et jeudi à 18h00. Une nouvelle brochure avec les horaires actualisés sera disponible prochainement.



> Deux scooters pour accéder à l'emploi

La Communauté de Communes de la Région de Suippes a signé le 1^{er} octobre dernier un partenariat avec l'association Partage Travail 51 afin de mettre à la disposition des usagers deux scooters leur permettant un accès à l'emploi.



Cette initiative est la concrétisation d'une réflexion conjointement menée par Karine DOLLEANS, animatrice du Relais Services Publics et la Communauté de Communes de la Région de Suippes.

Dans le cadre de ses missions, le RSP a constaté que la majorité des administrés bénéficiaires de minimas sociaux, ou en situation de chômage longue durée ne disposent pas de moyens de locomotion leur permettant d'accéder à l'emploi.

Le territoire rural de Suippes est excentré des grandes agglomérations marnaises et de ce fait éloigné du marché de l'emploi. Cette représentation économique converge avec le dispositif proposé par l'association Partage Travail 51 déjà active sur le territoire de la Marne. L'association propose un accompagnement socio-professionnel par la mise à disposition de véhicules, sous la forme d'une location dont les tarifs sont indiqués ci-dessous. Cette participation financière à la charge des bénéficiaires permettra d'entretenir les scooters et de les assurer.

Le demandeur d'emploi bénéficiaire de ce dispositif devra justifier de ses démarches liées à l'emploi afin d'obtenir un prêt (contrat de travail, convocation entretien d'embauche, attestation de formation ...).

Pièces à fournir	Tarifs 2012
● Son Numéro de Sécurité Sociale	● 6€ la journée
● Une attestation du Brevet Sécurité Routière (pour les jeunes nés après 1988)	● 20€ la semaine
● Sa carte nationale d'identité	● 30€ pour deux semaines
● Une caution de 500€ (n'est pas encaissée)	● 40€ pour 3 semaines
● Un acompte *	● 50€ par mois
● Justificatifs liés à l'emploi	

*La somme dépend de la durée de la location

● Relais Services Publics

Permanences
Lundi : 13h30-17h00
Mardi : 8h30-12h00/13h30-17h00
Mercredi : 8h30-12h00/13h30-17h00
Vendredi : 8h30-12h00/13h30-17h00

● Partage Travail 51

Permanences
tous les quinze jours à la MDA (Espace Multimédia du RSP)
Le Jeudi : 14h00-17h00 (2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois)

> Un bilan de santé gratuit



La Communauté de Communes s'associe au Centre Marnais de Promotion de la Santé (CMPS) afin de proposer aux habitants de l'intercommunalité un examen de santé gratuit.

Cet examen se réalise sur une demi-journée à Reims ou à Châlons en Champagne. Un transport collectif pourra être mis en place afin de s'y rendre. Madame BELLAIS, coordonnatrice au CMPS, organise le lundi 5 novembre de 14h00 à 16h00 à la Maison des Associations de Suippes, une séance d'informations afin de répondre à vos questions (présentation et déroulement du bilan de santé, les différents examens réalisés ...) et vous délivrera les bons de prise en charge.

Ce bilan de santé est personnalisé et comprend différents examens en fonction du sexe, de l'âge, des antécédents familiaux et médicaux, des habitudes de vie du patient. Le bilan de santé est proposé tous les 5 ans. Les enfants dès l'âge de 4 ans peuvent également en bénéficier. Pour les personnes en situation sociale difficile, cet examen peut être réalisé tous les ans.

Relais Services Publics
9 rue Saint Cloud 51600 SUIPPES
03 26 63 54 49 - rsp@cc-regiondesuippes.fr

Semaine du goût : La santé dans votre assiette !

La Semaine du Goût réunit et fédère chaque année de multiples partenaires pour encourager tous les publics à éveiller leur goût et vivre une expérience savoureuse.



Cet événement qui se déroulera du 16 au 20 octobre 2012 associera la Médiathèque, le CLIC des Sources et le Relais Services Publics. Il proposera aux petits et grands des ateliers cuisine, des jeux de découverte des saveurs et bien d'autres activités afin de mettre vos papilles en éveil.

Les animations proposées seront axées sur le plaisir et l'équilibre alimentaire.

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie profitera de cet événement pour d'une part sensibiliser les parents sur l'examen bucco-dentaire gratuit pour les 6-9-12-15-18 ans et d'autre part, attirer l'attention sur une maladie en pleine expansion : le diabète, au travers d'une conférence-débat.

Toutes les animations seront réalisées à la Maison des Associations à Suippes (9 rue Saint Cloud).

Si vous souhaitez découvrir le programme détaillé, contactez la Médiathèque au 03 26 63 52 63 ou consultez son site internet mediatheque.cc-regiondesuippes.fr

N'hésitez pas à venir emprunter cette route des saveurs.

> Des nouvelles du réseau

Un an après l'inauguration, petit tour d'horizon de l'informatisation dans le réseau de lecture publique de la Communauté de Communes. Après la bibliothèque de Saint Jean sur Tourbe en 2011, c'est la bibliothèque de Saint Hilaire le Grand début 2012, puis celle de Tilloy-Bellay en milieu d'année, qui ont rejoint le réseau informatique intercommunal. A venir en cette fin d'année, l'informatisation de la bibliothèque de La Chapelle.

● Info +

La bibliothèque de Sainte Marie à Py a changé de local et accueille désormais ses lecteurs dans la salle communale Val Aumont.

Devenez " expert " de votre village !

La médiathèque de Suippes et la bibliothèque de Saint Jean sur Tourbe ont organisé une cartopartie, animation mêlant promenade, mémoire locale et initiation informatique.

Le samedi 29 septembre, les habitants de Saint Jean ont participé à l'enrichissement de la carte interactive de leur village. Au programme de la journée, promenade dans le village pour repérer les rues et lieux remarquables et recueil de témoignages, anecdotes, petites histoires, cartes postales pour enrichir la carte du village.



Les participants ont joué le jeu



> La Fête du Livre 2012

Le public a répondu présent à l'invitation lancée par la médiathèque et Marne 14-18 le 3 juin dernier. Malgré des conditions climatiques peu clémentes, 200 visiteurs sont venus à la rencontre de la vingtaine d'invités - auteurs, éditeurs, libraires- qui s'étaient installés au Camp d'Attila à La Cheppe.



À côté de ces rencontres autour du livre, les visiteurs ont également pu apprécier les trois conférences proposées. Des visites du site étaient organisées par l'association Autour du Camp d'Attila, ainsi que des démonstrations de travaux agricoles anciens par l'association La Bertaugé.

Rendez-vous en 2014 pour la prochaine édition !
La première Guerre Mondiale sera à l'honneur en cette année de commémoration du centenaire de la guerre.

> Spectacle

Du 21 au 24 novembre, venez papillonner dans 4 bibliothèques du réseau.

La comédienne Jennifer Juillet nous présentera son spectacle « Papillonnage », spectacle interactif avec un livre géant d'où sortent les personnages de l'histoire, alertés par une chenille qui grignote aussi bien la Forêt que les mots du livre ! Cette année encore notre choix s'est porté sur la comédienne Jennifer Juillet, qui entraîne à chaque fois les enfants dans un monde imaginaire et féérique.

● Info +

Les animations régulières de la médiathèque reprennent en octobre:

- les bébés lecteurs (1^{er} et 3^{ème} mercredi),
- l'Heure du conte (1^{er} et 3^{ème} mercredi),
- l'Echo des lecteurs.

Notre animateur multimédia vous propose tous les mois un programme d'initiations à l'informatique.

Toutes ces animations sont gratuites.

Dates et lieux de représentations :

**-Médiathèque de Suippes,
le mercredi 21 novembre**

**-Bibliothèque de St Hilaire le Grand,
le jeudi 22 novembre**

**-Salle des Fêtes de La Cheppe,
le vendredi 23 novembre**

**-Bibliothèque de Ste Marie à Py, le
dimanche 24 novembre**



Jennifer Juillet

Médiathèque intercommunale, 9 rue Saint Cloud 51600 SUIPPES
 Tél. 03 26 63 52 63 - Courriel. mediatheque@cc-regiondesuippes.fr
<http://mediatheque.cc-regiondesuippes.fr>

Zoom sur...

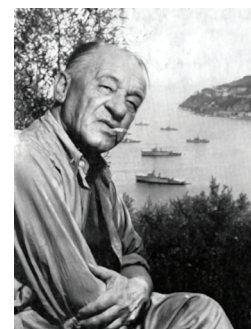
La Grande Guerre des Grands Hommes

Durant les quatre années de conflits, des milliers d'hommes sont venus se battre sur le territoire marnais et plus particulièrement sur le Front de Champagne. Parmi eux des personnalités, des artistes, écrivains, musiciens ou peintres ont contribué aux différentes batailles, les marquant à jamais.



L'auteur Roland Dorgelès participe aux combats en Argonne puis au nord de Reims. Cette expérience de la guerre lui inspire le célèbre ouvrage Les Croix de Bois.

L'écrivain Blaise Cendrars a combattu aux abords de la Ferme de Navarin en 1915. Gravement blessé, il fut amputé du bras droit, l'obligeant à devenir gaucher.



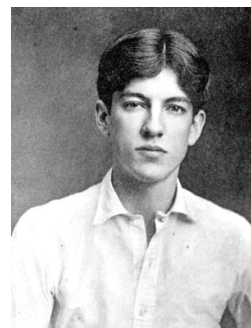
Le poète Guillaume Apollinaire, artilleur pendant la guerre, est appelé sur les hauteurs de Hurlus, Penthes les Hurlus et le Mesnil les Hurlus durant l'offensive du 25 septembre 1915.

Du côté allemand, l'écrivain Ernst Junger est appelé sur le Front de Champagne dès 1914. Son ouvrage Orage d'Acier fait référence parmi les témoignages allemands du conflit.



Le peintre Otto Dix, engagé dans l'artillerie allemande, participa aux violents combats de 1915. De son séjour en Champagne, il a laissé un croquis intitulé «The woman of Sainte Marie à Py » exposé aujourd'hui au Musée d'Art Moderne (MOMA) de New-York.

Le poète américain Alan Seeger, poète préféré de Winston Churchill, était engagé au sein des troupes américaines qui ont combattu sur les hauteurs du Blanc-Mont à Sommepey-Tahure en 1918.



Le front de Champagne, comme beaucoup d'autres fronts, fut le théâtre de violents combats où des hommes de lettres firent couler leur sang avant de faire couler leur encre.



Marne
14-18

tourisme

Evénement

Photo du village détruit d'Hurlus par Christophe Manquillet

L'exposition "Traces et Fragments" redonne vie aux villages détruits

Présentée durant un mois à la maison du département à Reims, puis à Suippes jusqu'au 4 octobre, l'exposition «Traces et Fragments, regards d'hier et d'aujourd'hui sur les villages détruits de Champagne» se rendra dans la commune de Cormicy dont dépendaient les hameaux de Sapigneul et La Neuville, eux aussi détruits.

Plus de 400 personnes ont déjà visité cette exposition qui retrace la vie de chaque village, avant le 2 août 1914, jour au cours duquel la mobilisation emportera à tout jamais leurs derniers habitants. Ce sont eux, qui, au travers du maire, du curé, de l'instituteur, reprennent la parole et vous dépeignent la vie qui animait autrefois ces communes endormies à tout jamais.

L'exposition se trouve à la salle omnisports de Cormicy du 9 au 11 novembre. Le vendredi 9 novembre à 20h30, une conférence sur la vie et destruction de Sapigneul sera présentée par l'association Cormicy, Ma Ville, Son Histoire.



> De nouvelles caches pour de nouvelles découvertes !

Le Centre d'Interprétation, Marne 14-18, développe le géocaching (chasse au trésor touristique) pour promouvoir le Circuit Sur les Pas des Armées de Champagne. En partenariat avec le Comité Régional du Tourisme, huit nouvelles caches viennent d'être introduites sur le territoire. Les communes de Souain-Perthes-les-Hurlus, Laval sur Tourbe, Massiges et Saint Jean sur Tourbe figurent parmi les sites concernés.



GEOCACHING.COM

Exemple d'une cache



Si vous désirez vous initier à cette nouvelle activité vous permettant de découvrir des sites et lieux présentant un intérêt naturel, historique, ... n'hésitez pas à prendre contact avec Marne 14-18 ou renseignez-vous directement sur geocaching.com

Cette activité est ouverte à tous, alors tous à vos gps !

P13



Assainissement collectif

La participation pour raccordement à l'égout (PRE) est supprimée à compter du 1er juillet 2012. Elle est remplacée par un nouveau dispositif : la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif (PAC). La PAC sera due, une seule fois, par tout propriétaire soumis au raccordement au réseau d'assainissement collectif pour tenir compte de l'économie réalisée en évitant de mettre en place une installation d'assainissement autonome. Le montant de la taxe forfaitaire est maintenu au niveau de celle qu'elle remplace, à savoir 700 euros.

Entretien des rivières



La noblette

La seconde tranche de travaux de restauration de la Noblette a débuté en septembre. Elle concerne le secteur allant du Camp d'Attila jusqu'à la confluence avec le Marsenet, ce dernier étant également inclus dans son intégralité. L'ensemble de ces travaux est financé à 65 % par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et l'Entente Oise Aisne.

Station d'épuration de Suippes - Somme-Suippe



La STEP en travaux

Les travaux de reconstruction de la station d'épuration touchent à leur fin, le bâtiment accueillant la filière de traitement des boues est construit.



L'aire de stockage des boues et les locaux techniques

L'ancienne station d'épuration a été entièrement démolie, seul le silo de stockage des boues a été conservé pour être reconverti en bassin destiné à stocker temporairement l'excédent d'eau parvenant à la station en temps de pluie.

La seconde étape a été de construire la filière de traitement des boues et les locaux techniques. Une fois séparées de l'eau traitée, les boues issues de l'épuration sont dirigées vers une centrifugeuse pour y être déshydratées. Intervient ensuite le chaulage (adjonction de chaux aux boues) qui permet d'atteindre un taux de matières sèches voisin de 30%. Les boues sont ensuite dirigées vers une aire de stockage en vue d'être valorisées en agriculture sous forme d'engrais.

> Poursuite du renouvellement des branchements d'eau potable en plomb

Veolia Eau poursuit le chantier de remplacement des branchements d'eau potable en plomb à Suippes, après les rues des Victimes de la Guerre et de la Libération, c'est au tour de la rue Buirette Gaulard. Pour 2012, ce sont environ 130 branchements qui sont concernés sur la seule commune de Suippes.



Ci-dessus, le terrassement par aspiration permet d'accéder rapidement et proprement à la canalisation d'eau potable.

La technique du « tir-plomb » permet d'extraire le branchement en plomb tout en installant en lieu et place le tuyau en polyéthylène. Cette technique permet d'éviter une ouverture de tranchée sur toute la longueur du branchement.





Evolution de la tarification du prix de l'assainissement : entretien avec Monsieur Diez

Vice-président, en charge de l'assainissement



Eaux et
assainissement

environnement

Monsieur Diez, l'année 2012 est marquée par des évolutions tarifaires en matière d'assainissement, quelles sont-elles ?

Sur l'année 2012, la Communauté de Communes se devait de faire évoluer la participation des usagers aux traitements des eaux usées tant au niveau des installations collectives qu'autonomes.

Ces décisions ont été prises en deux phases successives. La première a été de fixer une nouvelle redevance pour la partie assainissement collectif et non collectif. La seconde, concerne la prise en charge par VEOLIA EAU du surcoût de fonctionnement de la nouvelle station d'épuration Suippes/Somme Suippe.

Pourquoi ces modifications s'avèrent-elles nécessaires ?

Tout d'abord, la première évolution tarifaire du service assainissement dans son ensemble est nécessaire afin de maintenir une capacité financière d'investissement suffisante.

En effet, depuis plus de 10 ans, la Communauté de Communes a investi près de 15 millions d'euros pour mettre aux normes environ 1050 habitations du territoire (800 installations d'assainissement autonome et 250 habitations raccordées aux réseaux collectifs), construire 5 réseaux et 6 stations d'épuration. La reconstruction de la station d'épuration de Suippes représente à elle seule plus de 3 millions d'euros hors taxes.

Aujourd'hui, le programme d'investissement est complet mais il est primordial de garder une marge de manœuvre pour faire face aux dernières dépenses engagées : la reconstruction de la station d'épuration de Suippes/Somme-Suippe et la dernière tranche de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif.

Concernant la seconde évolution, elle est induite par la mise en service de la nouvelle station d'épuration de Suippes/Somme-Suippe.

La réglementation plus stricte en matière de qualité de traitement des eaux usées domestiques demande un process plus sophistiqué et donc plus coûteux.

Ce nouvel équipement de capacité supérieure et de haute performance induit de nouvelles charges de fonctionnement. La rémunération de VEOLIA EAU, délégataire du service public d'assainissement collectif, a par conséquent dû être revue.

Concrètement, qui va payer quoi ?

Les répercussions seront opérées de la manière suivante :

Augmentation de la part intercommunale :

+ 0.305 € HT/m³ pour l'ensemble des abonnés des services d'assainissement collectif et non collectif.

Augmentation de la part du délégataire :

+ 1.54 € HT/an pour l'abonnement du service d'assainissement collectif.

+ 0.246 € HT/m³ pour l'ensemble des abonnés du service d'assainissement collectif.

Quelles sont les évolutions tarifaires envisagées pour les prochaines années ?

La volonté des élus communautaires est de proposer un service public d'assainissement performant et à des coûts modérés. Sauf investissement exceptionnel, le prix du service devrait se maintenir sur les 7 prochaines années, soit jusqu'à la fin du contrat de délégation de service public.

P15



Bussy le Château

La salle des fêtes a fait peau neuve



Après 7 mois de travaux, la salle des Fêtes de Bussy le Château est à nouveau prête à accueillir ses habitants dans de bonnes conditions. Les travaux de ravalement de la Façade ont été achevés fin août, après la décoration intérieure et la réfection complète de la toiture. Enfin, l'acoustique de la salle s'est nettement améliorée grâce à l'installation de panneaux, qui ont amoindri la résonnance.



Saint Hilaire le Grand

Service technique

Rentrée des classes



Préau et sanitaires de l'école de Sainte Marie à Py

Les agents du service technique ont travaillé dur cet été pour la rentrée des classes. A Somme-Tourbe, ils ont aménagé le terrain et les réseaux pour accueillir une classe modulaire (lire page 21).

A Sainte Marie à Py, des modifications sur les sanitaires ont été apportées, et des travaux de peinture et de maçonnerie sur le préau ont été réalisés.

Du nouveau à l'école

Les portes extérieures de l'école de Saint Hilaire le Grand sont en cours de remplacement. Les travaux seront terminés pendant les vacances de la Toussaint.



Voirie

A Somme-Tourbe, après 2 ans d'attente, de gros moyens ont été mis en œuvre pour réparer la traverse. En effet, peu de temps après son inauguration en 2010, des dégradations prématurées avaient été constatées. L'entreprise a donc repris les travaux, en collaboration avec le Conseil Général de la Marne, la commune et la Communauté de Communes.



Travaux de voirie à Somme-Tourbe

> Espaces verts

Les mauvaises conditions climatiques de cet été ont perturbé l'entretien des espaces verts des communes. Il n'a pas été facile de respecter le planning d'intervention et le matériel a subi beaucoup de casse.

A Saint Rémy sur Bussy, afin de desservir de nouvelles habitations, les travaux sur la rue des Roises ont débuté le 1^{er} octobre.

L'entreprise poursuivra ensuite ses travaux à Suippes, Quai de la Chépande, rue de l'Hôtel-Dieu et rue de l'Abreuvoir.



le bilan



Cette année, la Communauté de Communes de la Région de Suippes, a participé les 1^{er} et 2 septembre derniers, à la 66^{ème} Foire de Châlons en Champagne dans le nouveau parc des expositions, le Capitole en Champagne.



Le territoire a ainsi été présent sur le parvis, sous deux chapiteaux de 25 m² chacun.

Un espace dédié à la gastronomie a été animé par 6 artisans volontaires qui ont fait découvrir au chaland les nombreux produits locaux.

L'autre espace présentait les services et activités de la Communauté de Communes tels le Centre d'Interprétation Marne 14-18, la médiathèque, la piscine, le Relais Services Publics ou encore le service développement économique.



A cette occasion un jeu-concours a été organisé et a permis à 5 personnes, tirées au sort, de gagner de nombreux lots. Les questions portaient sur les deux livrets que vous pouvez télécharger sur le site de Communauté de Communes :

www.cc-regiondesuippes.fr
rubrique "infos pratiques" – téléchargements.

66^{ème} foire de Châlons



Rencontre avec... Florence Carlier et Julien Michelet

Florence Carlier est Présidente de l'association Magnolia et Julien Michelet est coordinateur du Téléthon.



Pouvez-vous nous présenter votre association ?

L'association Magnolia existe depuis 2001 et a pour objectif de recueillir des Fonds pour la recherche médicale sur les maladies génétiques et en particulier au travers de l'organisation du Téléthon sur la Région de Suippes.

Pourquoi organisez-vous le Téléthon ?

Outre le soutien qu'il apporte à la recherche médicale, cette manifestation d'envergure nationale mobilise tout un territoire et fédère les bénévoles à travers l'organisation d'animations sportives, associatives et ludiques.

Quel bilan faites-vous à l'heure actuelle ?

Les Suippes et les habitants des communes avoisinantes se sont toujours montrés très généreux et se sont mobilisés de façon constante, même si quelquefois nous avons pu ressentir une «baisse de régime». Pour autant,

l'action doit se poursuivre. Nous souhaitons d'ailleurs lancer un appel aux habitants de la Communauté de Communes qui voudraient s'investir. Nous leur donnons rendez-vous en novembre à notre Assemblée Générale au cours de laquelle nous renouvellerons notre Conseil d'Administration.

Comment va se dérouler le prochain Téléthon ?

Le 7 décembre arrive vite ! Faute de membres suffisants au Conseil d'Administration, le Téléthon 2012 sera plus restreint mais restera un événement important de cette fin d'année. Il aura lieu tout d'abord à la piscine intercommunale de Suippes le vendredi 7 décembre de 20h à minuit. Au programme, Fil rouge vélo aquatique, animation par Yaggy Di Lion (chanteur) et DJ Dom, baignade libre, restauration sur place et d'autres surprises...

Le lendemain matin, la caravane VTT passera à Saint Hilaire le Grand, Jonchery sur Suippe et Souain Perthes les Hurlus pour terminer par un sprint final à Suippes.

En parallèle, d'autres organismes comme le collège de Suippes et l'association de tir à l'arc, apporteront également leur contribution en organisant leurs propres collectes.

Quels sont vos autres projets ?

Nous organisons un «Run and bike» au printemps 2013, puis une randonnée pédestre et cyclo cet été. Un loto est également prévu à l'automne. Concernant le Téléthon, l'édition 2013 aura lieu les 1^{er} et 2 décembre.

Que diriez-vous pour conclure ?

La mobilisation doit rester conséquente car outre les enjeux de solidarité et de soutien à la recherche médicale, c'est surtout le dynamisme local qui doit être préservé.

*Pour tout renseignement, vous pouvez contacter
Julien Michelet au 06.26.17.66.75*

> Les grandes décisions du Conseil Communautaire

en
direct

Séance du 10 mai 2012

> Maison de santé pluridisciplinaire

Le Conseil Communautaire a approuvé la réalisation du projet de Maison de Santé pluridisciplinaire et le plan de financement établi à une dépense de 1,6 millions d'euros HT financé à hauteur de 56 %.

Le Président a été autorisé à lancer toutes les démarches administratives nécessaires.

> Déchetteries

Le Conseil Communautaire a également pris acte de la fermeture des déchetteries des communes de Souain, La Croix en Champagne et Somme-Suippe décidée par le syndicat GEOTER et met fin à la mise à disposition des biens.

> Surtaxe d'assainissement

Afin de faire face aux coûts d'investissement en assainissement collectif (station d'épuration de Suippes/Somme Suippe) et non collectif actuels et prochains, la surtaxe d'assainissement a été réévaluée.

Séance du 21 juin 2012

> Assainissement collectif

Le Conseil Communautaire a décidé d'appliquer la participation pour le financement de l'assainissement collectif pour un montant forfaitaire de 700 euros par raccordement au réseau en lieu et place de la participation pour raccordement à l'égout.

> Convention de mandat

La Communauté de Communes a conclu avec la commune de La Cheppe une convention de mandat pour assurer la maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement du cimetière et de ses abords.

> Tarifs 2012-2013

Les tarifs des services publics applicables à compter du 1er juillet 2012 sont maintenus au niveau des montants de 2011 concernant la piscine, la médiathèque, les transports scolaires et le Centre d'Interprétation.

> Village artisanal

Le Conseil Communautaire a validé le projet de village artisanal sur la zone d'activités de la Louvière à Suippes, pour un montant de 850.000 € HT et subventionnable à hauteur de 47 %.

Séance du 20 septembre 2012

> Projet de fusion

Suite à l'arrêté préfectoral en date du 25 juin 2012, le Conseil Communautaire s'est prononcé favorablement sur le projet de fusion entre la Communauté de Communes des Sources de la Vesle et la Communauté de Communes de la Région de Suippes.

> Rapport d'activité 2011

Le rapport d'activité 2011 compilant l'activité des services intercommunaux a été présenté aux membres du Conseil Communautaire.

Le rapport est téléchargeable sur le site internet de la Communauté de Communes.

P19

conseil communautaire



> Sommepy-Tahure

Nouvelle organisation et nouvelle classe

Depuis la fermeture début juillet de l'école privée de Sommepy-Tahure, qui devait recevoir 47 enfants à la rentrée scolaire, le regroupement pédagogique Sommepy-Tahure/Sainte Marie à Py/Saint Souplet sur Py et la Communauté de Communes se sont mobilisés pour accueillir ces nouveaux élèves dans de bonnes conditions.

Ainsi, ce sont deux nouvelles classes qui ont été ouvertes en septembre et qui ont nécessité plusieurs ajustements.

Pour Sainte Marie à Py, la classe maternelle devient une classe élémentaire. La bibliothèque installée dans une pièce juxtaposant la mairie, est déplacée à la salle des Fêtes afin d'y aménager la seconde classe élémentaire.

A Sommepy-Tahure une nouvelle salle de classe accueillant les 31 enfants de petite et moyenne sections a été installée dans un bâtiment modulaire sur une partie de la cour de l'école.

Pour cette rentrée scolaire de 2012, le pôle scolaire accueille au total 193 élèves.

**Souhaitons à tous les élèves,
aux personnels enseignants
et à l'ATSEM une bonne rentrée.**





> La Cheppe

Rénovation des abords de l'église, du cimetière et du monument aux morts



Pendant les travaux

Des travaux de rénovation et de mise en accessibilité pour les personnes handicapées des abords de l'église, du cimetière et du monument aux morts ont débuté à La Cheppe.

Dans ce cadre, un parking de 6 places dont une pour les personnes à mobilité réduite va être aménagé ainsi qu'un cheminement pour accéder à l'église et au cimetière.

Ce dernier sera également clôturé et le monument aux morts sera mis en valeur grâce à de nouveaux aménagements.

De même, les grilles et les murets de pierre existants, qui ont été soigneusement démontés, seront renouvelés et réinstallés.

Cette réalisation, d'un coût total de 71 000 € HT, est financée par la commune, qui bénéficie d'une dotation de l'Etat à hauteur de 20%. Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage a été signée avec la Communauté de Communes afin d'apporter un soutien administratif et technique au projet.

Jeu

> Saurez-vous retrouver les noms des habitants de nos 16 communes?

- | | | | |
|---------------------------|---|---|--------------------------------------|
| Bussy le Château | ● | ● | Macriots, Macriotes |
| La Cheppe | ● | ● | Suippas, Suippases |
| Tilloy-Bellay | ● | ● | Astuciers, Astucières |
| La Croix en Champagne | ● | ● | Tillotins, Tillotines |
| Saint Remy sur Bussy | ● | ● | Somme-suippas – Somme-suippases |
| Souain Perthes les Hurlus | ● | ● | Sompinards, Sompinarde |
| Jonchery sur Suippe | ● | ● | Ferlons, Ferlonnes |
| Somme-Suippe | ● | ● | Cruchetons, Cruchettones |
| Sainte Marie à Py | ● | ● | Bussinai, Bussinaises |
| Sommepy-Tahure | ● | ● | Copiots, Copiotes |
| Saint Hilaire le Grand | ● | ● | Chepillons, Chepillonnes |
| Suippes | ● | ● | Goyats, Goyates |
| Cuperly | ● | ● | Charbaudiers, Charbaudières |
| Laval sur Tourbe | ● | ● | Saint Rémillions, Saint Rémillionnes |
| Saint Jean sur Tourbe | ● | ● | Sainjeantais, Sainjeantaises |
| Somme-Tourbe | ● | ● | Lavallois, Lavalloises |

P21

Réponses au prochain numéro





La SAM¹-CAESAR² du 40^{ème} Régiment d'Artillerie à Nejrab



CAESAR au camp de Nejrab

Notre section est sur le théâtre afghan depuis bientôt deux mois et nos trois équipes d'artilleurs ont maintenant bien pris le rythme opérationnel. Deux équipes d'artilleurs sont en permanence en mesure de servir les deux CAESAR et les deux mortiers de 120 mm (Mo 120) qui se trouvent sur la position de tir. L'équipe de commandement est prête à donner les ordres en conséquence. En parallèle, la 3^{ème} équipe se charge des différentes servitudes dans la zone vie, et prend ponctuellement la garde de la FOB³ NEJRAB.

Si vis pacem para bellum
(si tu veux la paix, prépare la guerre)

Cette illustre locution latine prononcée par Jules César a marqué notre préparation en France et reste d'actualité ici-même. Depuis notre arrivée, nous avons pu réaliser quatre PARABELLUM. Ce terme désigne un entraînement réalisé en CAESAR et/ou en Mo 120 qui vise à maintenir les savoir-faire techniques et à continuer d'entraîner les équipages. Cet exercice poursuit un double objectif puisqu'il fait travailler à la fois la section de tir, mais mobilise aussi les observateurs ou OMLT⁴ qui règlent nos tirs. Ces derniers se mettent en place sur un observatoire et désignent des objectifs dans la montagne qui nous fait face à environ sept kilomètres. La section de tir peut alors vérifier la bonne convergence des tirs en jetant un coup d'œil au-dessus des Fortifications (bastion-wall).

Le premier mois a été intense avec quelques tirs d'accrochage et de nombreux tirs éclairants au profit de l'armée nationale afghane, ce qui gênait la mise en place des insurgés autour des postes de combat avancés afghans. Mais lors de périodes calmes, cet entraînement prend tout son sens. Nous avons encore quelques mois devant nous et comme pour tout artilleur, tirer maintient le moral et les savoir-faire.

Sursum corda⁵

Lieutenant Delphine DUHAMEL
CHEF DE SECTION DE TIR NEJRAB
Juin 2012

1: SAM : Section Appui Mortier
2: CAESAR : CAmion Equipé d'un Système d' Artillerie
3: FOB : Forward Operating Base (base opérationnelle avancée)
4: OMLT : Operation Mentoring and Liaison Teams (équipe de liaison et de tutorat opérationnel)
5: Sursum Corda : Hauts les coeurs (devise du 40^{ème} RA)

> Recette automnale :

Bricks au potiron et au curry

Pour 2 personnes

Ingrédients :

- 4 Feuilles de brick
- 300 g de potiron coupé en petits dés
- 1 gros oignon
- 50 g de ricotta (2 grosses cuillères à soupe)
- curry, sel, poivre
- huile ou beurre pour les Feuilles

Préparation:

- Peler et hacher l'oignon, le faire fondre dans une poêle.

- Rajouter le potiron et faire revenir l'ensemble à feu moyen.

- Pendant ce temps, préchauffer le four à 210 °C (thermostat 7).

- Quand le potiron est cuit, rajouter la ricotta et assaisonner à volonté (curry, sel et poivre) : ne pas hésiter, le potiron est souvent douceâtre.

- Garnir 4 Feuilles de brick de cette préparation et les replier sur elles-mêmes.

- Les badigeonner d'huile d'olive ou de beurre fondu et éventuellement de fromage râpé.

- Les passer au four (210 °C - thermostat 7) environ 15 minutes, pour qu'elles soient dorées et croustillantes.

Servir immédiatement.



Du 16 au 20 octobre : SEMAINE DU GOÛT À LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE DE SUIPPES.

16 octobre : NOCTURNE NATATION À LA PISCINE DE SUIPPES DE 20H À 22H.

Jusqu'au 20 octobre : EXPOSITION LA RIVIÈRE SUIPPE, HIER ET AUJOURD'HUI À LA MAISON DES ASSOCIATIONS DE SUIPPES.

20 et 21 octobre 2012 : FÊTE PATRONALE À BUSSY-LE-CHÂTEAU.

21 octobre : JOURNÉE PORTES OUVERTES À LA FERME DE TILLOY.

31 octobre : SOIRÉE HALLOWEEN À LA PISCINE DE SUIPPES À PARTIR DE 20H.

11 novembre : TARIF SPÉCIAL DE 3 EUROS AU CENTRE D'INTERPRÉTATION MARNE 14-18.

20 novembre : SOIRÉE DÉTENTE ET RELAXATION À LA PISCINE DE SUIPPES DE 20H À 22H.

Du 21 au 24 novembre : SPECTACLE « PAPILLONNAGE » DANS 4 BIBLIOTHÈQUES DU RÉSEAU.

30 novembre à 20h30 : CONCERT SPIRITUEL À L'ÉGLISE DE SUIPPES : CANTATES DE JEAN-SÉBASTIEN BACH ET ŒUVRES POUR ORGUE DE JOHANN PACHELBEL, GEORGES POPLÜTZ, TÉNOR ET JEAN-CHRISTOPHE LECLÈRE À L'ORGUE.

2 décembre : BOURSE MILITARIA À LA SALLE GENEVIÈVE DEVIGNES À SUIPPES.

7 décembre : TÉLÉTHON À LA PISCINE DE SUIPPES.

11 décembre : NOCTURNE NATATION À LA PISCINE DE SUIPPES DE 20H À 22H.

22 décembre : EVEIL AQUATIQUE SPÉCIAL NOËL À LA PISCINE DE SUIPPES À 9H.

Piscine Intercommunale

Soirée Halloween

Mercredi 31 octobre / 20h-minuit

Ambiance terrifiante!

à partir de 8 ans (savoir nager)
Tarif unique 5 euros / personne

Reservation obligatoire, prévente à partir du **lundi 8 octobre**
Renseignements à l'accueil de la piscine

Piscine Intercommunale
Avenue de Sainte Ménéhould 51600 SUIPPES
Tél : 03 26 68 40 02
Courriel : piscine@cc-regiondesuippes.fr



En partenariat avec
Mc Donald'sSM Châlons en Champagne



Communauté de
Communes de la
Région
de Suippes